

FICHE DE POSTE : Services civiques

Réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas des Glénan

Réserve ornithologique de l'île aux Moutons

- Thématique : environnement
- Durée de la mission : 6 mois : 15 mars 2021 au 15 septembre 2021
- Structure d'accueil : Association Bretagne Vivante-SEPNB et Communauté de Communes du Pays Fouesnantais
- Nombre de volontaires recherchés : **2**
- Lieu : Réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas des Glénan et réserve ornithologique de l'île aux Moutons

Description de l'offre :

Présentation des sites

Saint-Nicolas des Glénan :

La gestion de la réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas des Glénan est depuis 1986 assurée par l'association Bretagne Vivante – SEPNB. L'association bénéficie de l'appui scientifique du Conservatoire botanique national de Brest (CBNB) et des appuis techniques de la Mairie de Fouesnant et de la Communauté de communes du pays fouesnantais. Bretagne Vivante - SEPNB est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, reconnue d'utilité publique, agréée au titre de la loi relative à la protection de la nature et auprès du ministère de la jeunesse et des sports.

L'association contribue à la gestion de la Réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas des Glénan tant pour la préservation et la surveillance du site que pour la sensibilisation des publics qui découvrent et/ou fréquentent l'archipel. Elle assure la gestion opérationnelle de la réserve.

L'archipel des Glénan se trouve en zone Natura 2000 (application de la Directive Oiseaux et de la Directive Habitat Faune Flore). Cette zone s'est progressivement développée à terre et en mer pour devenir « site d'importance communautaire » en 2012. D'une superficie de près de 600 km², dont 99,8% marin, le site est inclus sur le domaine public maritime ou le territoire de la commune de Fouesnant. Il abrite de nombreux habitats et espèces ainsi qu'une multitude d'activités humaines qui forment un écosystème complexe.

La CCPF et l'Office français pour la biodiversité pour la partie maritime sont les opérateurs locaux chargés de la mise en œuvre des actions d'animation et de gestion du site Natura 2000. En concertation avec tous les acteurs du site, ils assurent la mise en application des mesures de gestion mentionnées dans le document d'objectifs du site. Pour ce faire, ils développent des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques, assurent une veille scientifique et des suivis écologiques ou encore la mise en place d'aménagements.

Île aux Moutons :

Située au large de la commune de Fouesnant, l'île aux Moutons accueille chaque année une importante colonie plurispécifique de sternes. Trois espèces de sternes s'y sont reproduites en 2020. 3 040 couples de sternes caugek, 238 couples de sternes pierregarin et 49 couples de sternes de Dougall.

La colonie de l'île aux Moutons est la plus importante colonie de sternes en Bretagne, mais aussi la plus grande colonie française pour les sternes caugek et de Dougall.

Le site est classé en réserve associative depuis 1960. Il bénéficie d'un arrêté préfectoral de protection de biotope depuis 1999 et depuis 2004, l'île aux Moutons et ses îlots satellite bénéficient d'un arrêté ministériel de protection de biotope sur le domaine public maritime et ont été désigné site Natura 2000.

Cette réserve associative fait partie des espaces naturels gérés par Bretagne Vivante - SEPNB en partenariat avec les bénévoles de l'antenne locale de Concarneau/Trégunc.

Bretagne Vivante met en place, chaque année depuis 1989, un gardiennage quotidien des principales colonies de sternes de Bretagne de mai à août.

Le gardiennage quotidien du site est indispensable pour limiter les dérangements d'origine humaine et pérenniser l'occupation de l'île par la colonie d'oiseaux.

Le gardiennage s'effectue sur l'île. Le service civique y séjournera par période d'un mois, en alternance avec le site de Saint-Nicolas des Glénan où il réalisera des suivis pour la réserve naturelle nationale.

Missions et activités des deux postes en alternance sur les deux réserves

Les services civiques interviendront en soutien et sous la responsabilité de l'équipe des réserves de l'archipel gérés par Bretagne Vivante en lien avec la Mairie de Fouesnant et la CCPF, en participant aux différentes actions de gestion et aux suivis naturalistes. A ce titre ils seront attachés à de nombreuses missions telles que :

- Contribution à l'amélioration des connaissances et à la conservation des oiseaux nicheurs (dont le gravelot à collier interrompu) : mise en défens ou aménagement spécifiques des secteurs de nidification et autres zones fonctionnelles pour l'avifaune : gardiennage, suivi biologique (recensement des couples nicheurs, suivi de la reproduction et estimation de la production en jeunes), saisie des données et contribution à la rédaction des bilans.
- Participation à la maîtrise de la fréquentation touristique, suivi et évaluation périodique des activités humaines, maintien et entretien des équipements d'accueil du public. Recensement du nombre de personnes débarquant sur l'île.
- Participation à l'amélioration des connaissances et suivis scientifiques de la faune, de la flore et des habitats de l'archipel des Glénan (comptage limicoles, suivis des oiseaux marins nicheurs, suivi du narcisse des Glénan et des espèces florales protégées, suivi des phoques gris).
- Contribution aux actions de sensibilisation générale ciblée et sur site, promotion de bonnes pratiques : animations pédagogiques, accueil du public, information et sensibilisation du public et des îliens.
- Implication dans la gestion conservatoire du patrimoine naturel et entretien des milieux : limiter l'embroussaillage, maintenir les protections de la dune bordière.
- Contribution à la mise à jour des inventaires naturalistes : restitution des observations de terrain dans une base de donnée et centralisation des informations (saisie dans la base de données, rédaction de rapport d'activités...).
- Participer à des missions communes avec les bénévoles de l'association (organisation de chantiers divers, formation des adhérents à la détermination d'espèces, comptages...).
- Plus particulièrement sur l'île aux Moutons :
 - participation à la protection des colonies plurispécifiques de sternes (sternes caugek, pierregarin, de Dougall) et autres oiseaux nicheurs,
 - contribution au suivi de l'activité biologique des colonies : phénologie de la reproduction, perturbations naturelles et anthropiques (application de divers protocoles, utilisation de bordereaux de terrain, saisie des données),
 - implication dans les missions d'information et de sensibilisation des usagers du littoral et d'incitation au respect de la réglementation (arrêté de protection de biotope),
 - participation au contrôle d'oiseaux bagués,
 - contribution aux autres missions naturalistes en lien avec les bénévoles et les salariés référents,
 - participation à la rédaction d'un rapport d'activités en fin de saison.
- Soutien ponctuel aux suivis naturalistes menés par Bretagne Vivante sur d'autres secteurs (aide ponctuel à la station de baguage de Trunvel, à la surveillance du Gravelot à collier interrompu sur le secteur de Trégunc, aux suivis des oiseaux marins nicheurs...)

Aspect logistique des deux postes :

Les 2 services civiques du secteur Glénan-Moutons se relayeront tous les mois sur les 2 sites : Saint-Nicolas des Glénan et la réserve ornithologique de l'île aux Moutons.

Le service civique « Glénan » sera basé à Trégunc. Il réalisera des suivis et de la surveillance sur l'île de Saint Nicolas (plusieurs jours par semaine). Les allers- retours vers l'archipel à la journée se feront avec l'équipe de la réserve, les vedettes de l'Odet ou Glénan découverte (Départ de Trévignon).

Il sera logé ponctuellement (d'avril à fin juin et en septembre) à l'antenne de la commune. Notamment les weekends de forte fréquentation de mai et juin pour assurer au mieux le suivi des espèces.

Qualités requises :

- Capacité à travailler en équipe, autonomie, sens des responsabilités.
- Sens du détail dans l'observation, la prise de note et la saisie des données.
- Goût pour le travail de terrain, capacité à travailler en horaires décalés (week-ends).
- Capacité à vivre sur un site isolé pour l'île aux Moutons. L'île est déserte et il n'y a pas de retour à terre durant un mois (ravitaillement régulier en produits frais).
- Sensibilité naturaliste appréciée.

Spécificités du poste

- Connaissance des logiciels de traitement de texte recommandée.
- Âge 18-25 ans.
- Temps de travail : 28 h/semaine, 5 j/7.

Formation proposée par Bretagne Vivante en amont de leurs missions de services civiques

- Connaissance du fonctionnement d'une réserve naturelle nationale et de la gestion de sites naturels.
- Connaissance du fonctionnement du pôle éducation et formations et du pôle connaissance et conservation.
- Enrichissement des compétences naturalistes et pédagogiques au contact des salariés et des bénévoles.
- Initiation à l'utilisation des logiciels de cartographie.
- Mise à disposition d'une documentation riche et de qualité pour compléter ses connaissances.
- Apprentissage aux baguages des oiseaux nicheurs au contact des salariés.
- Les objectifs de formation sont à préciser en fonction des compétences et des souhaits d'orientation professionnelle de la personne recrutée.

Contact :

CV et lettre de motivation à envoyer avant le **28 février 2021** à l'attention de :

L'équipe de la réserve naturelle nationale de Saint Nicolas des Glénan et de la réserve ornithologique de l'île aux Moutons.

rn-glenan@bretagne-vivante.org

Intitulé du mail : SC GLENAN-MOUTON